FÉVRIER 2009

Le Châtelleraudais

MAGAZINE D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

Développement durable :

Châtellerault s'engage

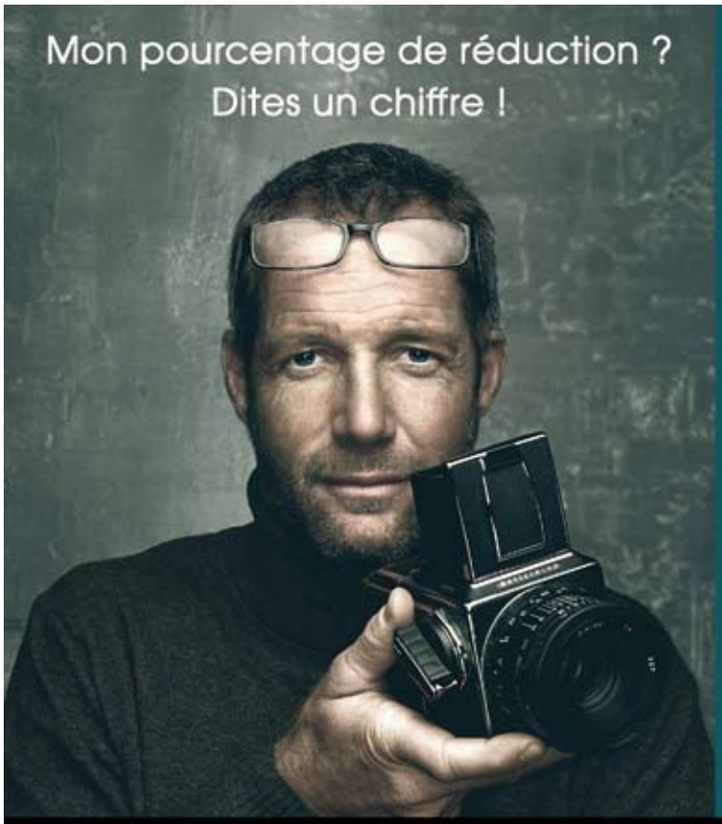

GrandOptical

Votre âge = votre % de réduction* sur votre monture jusqu'au 25 avril

* Offre de vente liée, valable du 2 février au 25 avril 2009, uniquement pour l'achat d'une paire de lunettes de vue comprenant une monture et 2 verres traités anti-rayures. Le pourcentage de réduction est calculé sur le prix de vente TTC de la monture, et est équivalent à l'âge du client (plafonné à 70%), sur présentation d'une pièce d'identité officielle. À titre d'exemple pour l'achat d'une paire de lunettes avec une monture au prix de 199€ et de 2 verres au prix de 200€ pour une personne de 40 ans, la réduction est de 40% du prix de vente TTC de la monture, soit 79,60€, correspondant à 199€ x 40%. En conséquence, le prix total payé par le client est, dans cet exemple, de 319,40€ au lieu de 399€. Offre non valable sur toutes les lunettes de soleil, les montures optiques sur mesure et les montures optiques de marque portant en magasin une pastille de couleur. Offre non cumulable avec d'autres opérations commerciales et remises, y compris pour les porteurs d'une carte Grand'Avantage dont la remise ne peut également être appliquée au prix des verres. Hors tarifs verres CMU et forfaits GrandOptical Lauréat.

C. Cial Leclerc - Châtellerault

Magasin ouvert 6 jours sur 7 - Tél. : 05 49 20 15 80

Notaires

Mes Jean-Pierre BOSSÉ, Pierre DUVAL et Diane BERTHEUIL-DESFOSSES

NOTAIRES ASSOCIÉS

À LOUER BONNEUIL-MATOURS "Le Port"

MAISON ANCIENNE RENOVEE, ENV. 85 m2 hab comprenant :
- au RC : séjour, cuisine, WC ;
- à l'étage : deux chambres ;
- au-dessus : salle de bains/WC

Greniers. Cave. Parking et jardin. Chauf. fuel. LIBRE.

Loyer mensuel : 515 €

CHÂTELLERAULT, Beauregard

MAISON constr. 1969, env. 75m2 hab, compr en rez-de-sol : entrée desservt l'étage, garage, buand/coin-douche, chaud. gaz, cumulus ;
- à l'étage : couloir, cuisine, séjour-salon, deux chbres, sdb, WC.

Combles aménageables. Jardin à l'arrière (419m2)

Prix HNI : 124 955 €

CHÂTELLERAULT, Ozon

PAVILLON EN BON ETAT, comprenant :
- en RC : entrée/bureau, chambre, garage, buanderie avec WC/douche
- à l'étage : palier av plac desservant cuisine aménagée, séjour-salon, deux chambres, salle de bains faïencée, WC.

Cour à l'avant et jardin à l'arrière

Prix HNI : 114 656 €

A LOUER CHÂTELLERAULT, CENTRE

APPARTEMENT - SUD/PARKING - AV. TREUILLE

T4 de 75m2 composé de : entrée avec plac., pièce principale avec kitchnette, salon, deux chambres av. plac., s.d'eau, WC. Parking et cave. Libre le 01/02/2009

Loyer mensuel : 610 € - ch. coppté compr.

19, Bd Victor Hugo et 38, rue Gilbert 86105 Châtellerault Tél. 05 49 20 02 30 Fax 05 49 20 02 40

Vie familiale Vie professionnelle Gestion de patrimoine

23, place Gambetta 86530 Naintré Tél. 05 49 90 08 90 Fax 05 49 90 03 62

E-mail : bosse.associes@notaires.fr

Centre de Formation Hippique par Alternance (86 - Vienne)

Fonteveille

Après une classe de 5ème, 4ème, 3ème,
CAPA, BEPA, BAC
- 4ème et 3ème de l'Enseignement Agricole
- CAPA Soigneur d'Equidés
- BEPA Activités Hippiques, Soigneur Aide Animateur
- BAC Pro CGEA Elevage et Valorisation du Cheval
- BP JEPS option "Equitation"

LES "PLUS" DE LA FORMATION
- Site de 10 hectares
- Centre équestre et manège pédagogiques (4 moniteurs BEES 1, 1 instructeur BEES 2)
- Passage des examens fédéraux et du S.S.T.

Portes ouvertes Dimanche 22 mars 2009 de 9h à 18h

MAISON FAMILIALE DE FONTEVEILLE
Rte de Richelieu - 86100 CHATELLERAULT
Tél. : 05 49 21 11 16 - Fax : 05 49 93 39 59
E-mail : mfr.fonteveille@mfr.asso.fr
www.mfr-fonteveille.com

Leonardo da Vinci

Accès SNCF Châtellerault - Autoroute A10
Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

MFR

Jean-Pierre Abelin, Valérie Champion et Richard Anconina : l'acteur, présent à Châtellerault le 15 janvier, parraine Autisme Vienne avec toujours autant d'énergie.

Les budgets 2009 : **volontaires et solidaires**

Tels sont les trois budgets que j'ai proposés et fait voter à l'unanimité pour celui du CCAS, à une abstention près pour celui de l'Agglomération de Châtellerault et à l'unanimité, moins 7 abstentions, pour le budget de la Ville.

Volontaires : nous avons mis le paquet sur l'investissement, à la fois pour donner du travail à nos entreprises locales de bâtiment et de travaux publics et pour créer ou rénover des équipements nécessaires. 28 millions d'euros seront injectés dans l'économie locale pour renforcer l'attractivité de notre territoire. C'est le plus gros investissement ville et agglomération depuis 5 ans.

Solidaires, pour accompagner les Châtelleraudais en difficulté : en augmentant de 90 000 euros la subvention municipale du CCAS, auxquels s'adjoindront les 30 000 € d'économie sur les cérémonies des vœux : c'est le plus gros effort voté depuis 4 ans pour le CCAS.

En créant à la Maison de l'Emploi, un pôle de soutien aux personnels licenciés dans les PME et en créant une plateforme de reclassement avec un soutien psychologique.

Mais, si 2009 sera une année difficile, elle sera aussi une année riche de réalisations sur le châtelleraudais :

ouverture de la 2e partie de la rocade sur Cenon, nouveaux locaux du CCAS à Châteauneuf, dernière tranche du Pont Camille de Hogues, rénovation de la place du marché et ouverture de la bibliothèque agrandie à Ozon, réalisation d'un carrefour giratoire au pont Henri IV, étude du réaménagement de la place Emile Zola, début des travaux de l'extension de l'hôpital, déménagement du Conservatoire de Musique, sans oublier de très gros travaux dans les écoles et sur nos routes.

Oui, vraiment volontaires et solidaires !

Jean Pierre Abelin

Mensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex - Email : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Predot, directrice - **Rédacteur en chef :** Francis Martin - **Rédaction :** Francis Martin, Patrick Sitaud, Jean-Sébastien Thomas
Photos : Yves-Pierre Veracruz, Gérard Barrin - **Régie publicitaire :** Agence ABCD EDITIONS - 03 24 32 79 29 - **Impression :** Mégatop - Naintré - **Conception :** Agence Chat Noir - Châtellerault

L'action solidarité de la Croix Rouge

Les « maraudeurs de la fraternité »

Une joyeuse équipée s'installe dans le véhicule de la Croix Rouge de Châtellerault. Elle va sillonner la ville dans la neige et le froid glacial de ce mardi 6 janvier. Leurs outils : des provisions, des vêtements et surtout de l'écoute et du cœur. Leur mission : aider les personnes en difficulté. Jean-Claude Aguillon est un des fondateurs du Samu social dont Claude Leclerc est actuellement l'organisateur ; tous les deux en sont des membres très actifs sur le terrain.

>>> Le Châtelleraudais : Quels sont les principales missions de la Croix Rouge Châtelleraudaise ?

>>> Jean-Claude Aguillon : Notre action est fondée sur le bénévolat. A Châtellerault, la Croix Rouge compte plus de cent bénévoles actifs très réguliers. Nous avons plusieurs missions : le vestiaire a, par exemple, permis de distribuer 10 000 articles à 460 familles en 2008. Notre équipe tient également des permanences d'écoute : elle a ainsi accueilli 1192 personnes l'an dernier. Nous offrons des aides alimentaires ou matérielles : 301 colis bébé (couches, lait…) ont été fournis, en 2008, aux jeunes mamans en difficulté et à leur enfant. Une équipe de 7 bénévoles visite tous les 15 jours les personnes âgées. Une équipe est également prévue en cas de plan rouge ou l'été dans le cadre du plan canicule. Et puis, bien sûr, il y a les secouristes connus de tous ! Quatre mots résument notre action : accueillir, écouter, aider et orienter.

Numéro des assistances Croix Rouge : 115 (Samu social) ou 06 73 62 64 51

>>> Le Châtelleraudais : Comment fonctionne le samu social ?

>>> Jean-Claude Aguillon : Nous avons créé le service en 2002 en ce qui concerne les maraudes : de novembre à mars, chaque mercredi, à 17 heures, une équipe sillonne la ville pendant au moins 3 h dans un véhicule identifié, ainsi que les jours de grand froid. Nous repérons les personnes en difficulté et leur venons en aide, soit directement, soit à l'appel du 115 ou du CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale du CCAS). Elles sont alors orientées vers des structures qui peuvent leur fournir un toit : Emmaüs, la Ferme de l'espoir, le CHRS lui-même, ou un hôtel. Nous ne nous imposons jamais auprès des personnes. Claude Leclerc organise avec une équipe très disponible un service d'astreinte quotidien.

>>> Le Châtelleraudais : Jean-Claude, vous étiez infirmier. Qu'est-ce qui peut motiver un professionnel de la santé en retraite à continuer à aider les autres ?

>>> Jean-Claude Aguillon : *« Nous gardons au cœur les réactions de ceux que nous avons secourus ! C'est parfois tout simple : un regard, un merci… Et c'est un souvenir inoubliable ! ».*

flash

Handicap et accessibilité

Les élus sur le terrain de l'accessibilité

Une nouvelle commission pour l'accessibilité et le handicap telle que le définit la loi du 11 février 2005 s'est mise en place à Châtellerault pour rendre les équipements publics accessibles aux personnes handicapées. Cette commission est présidée par Valérie Champion, conseillère municipale déléguée et conseillère générale. Ludovic Marciniak est, quant à lui, chargé de mission sur cette thématique.

Le 5 janvier dernier, 3 élus avec le concours des associations de personnes handicapées ont parcouru la ville, soit en fauteuil roulant, soit en se bandant les yeux. Objectif : repérer les lieux rendant la mobilité réduite ou difficile pour les personnes handicapées. *« Nous réalisons actuellement un premier diagnostic sur l'accessibilité des personnes handicapées (auditif, visuel, mental et physique) à la voirie et espaces publics, aux bâtiments et aux équipements de sport et loisirs »*, indique Ludovic Marciniak. Le Châtelleraudais reviendra plus en détail sur le travail de cette commission.

Le stationnement alterné : rappel

A Châtellerault, le stationnement est alterné :

du 1er au 15 du mois, le stationnement est autorisé sur le côté impair, du 16 au dernier jour du mois, c'est sur le côté pair. Quelques rues font exception : les stationnements interdits sont alors matérialisés par des bandes jaunes continues ou des panneaux. Il est également interdit par le code de la route de se garer sur les trottoirs sauf indication contraire. Enfin, la durée maximale de stationnement autorisée par le code de la circulation urbaine est de 2 jours.

Nouveaux venus à la Ville et à la Communauté d'agglomération

Annie-Claude Delavalle
Directrice générale adjointe des services de l'agglomération

Depuis le 1er février, la Communauté d'agglomération compte une nouvelle directrice générale adjointe des services. « *De formation juridique, j'ai commencé ma carrière en 1979, à Lille, dans le Nord dont je suis originaire,* raconte Annie-Claude Delavalle. *J'ai occupé différents postes allant de l'urbanisme au logement social.* » A la mairie d'Aulnay-sous-bois, en Seine-St-Denis, depuis 21 ans, Annie-Claude Delavalle a tout d'abord assuré la direction de la communication puis, celle des affaires culturelles. « *Depuis 2001, je suis directrice générale adjointe en charge des "services à la population"* .
J'ai trouvé à Aulnay des enjeux passionnants, dans une ville attachante à l'image souvent déformée par les médias. »

Améliorer le service rendu à la population

« *J'aspire aujourd'hui, à d'autres découvertes,* ajoute Annie-Claude Delavalle. *A Châtellerault, je souhaite fédérer une équipe autour d'un projet : améliorer les services rendus à la population. Pour cela, je proposerai un travail poussé sur les questions d'évaluation des projets et leurs impacts. Il s'agit de veiller à l'adéquation entre les moyens investis et les résultats obtenus au regard des attentes de la population. Ainsi, l'action publique trouve tout son sens : celui de l'efficacité au service constant du citoyen.* »

Jérôme Briend
Directeur des ressources humaines

Jusqu'à présent, la Ville et la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais étaient dotées d'un service du personnel. A présent, cette direction est placée sous la responsabilité d'un directeur des ressources humaines, c'est-à-dire d'un cadre ayant en charge la gestion des emplois, le plan de formation pluriannuel, ou encore l'évolution des compétences.
Depuis le 1er janvier, c'est chose faite avec l'arrivée de Jérôme Briend. Agé de 46 ans, Jérôme Briend a exercé à Boulogne-Billancourt, à Corbeil-Essonne, Vichy ou encore à Angoulême. « *Pour exercer un tel poste, l'on doit associer une approche humaine des situations, la gestion des ressources en personnels avec les projets de la Communauté d'Agglomération et de la Ville* » explique-t-il. Il a déjà commencé à s'imprégner de Châtellerault et de son histoire : « *Une ville intéressante, possédant à la fois un beau patrimoine et une très riche histoire industrielle* » commente-t-il.

« Instaurer une politique du personnel »

« *Ma mission à Châtellerault s'annonce particulièrement motivante car je dois mettre en œuvre une politique globale des ressources humaines au service du projet de réorganisation générale des Services. J'aurai à conseiller les élus afin d'instaurer une véritable politique du personnel. Cela implique la mise en place d'une stratégie de formation professionnelle à long terme, l'acquisition par les agents de compétences nouvelles, le développement des relations sociales, le partage d'une culture de prévention des risques professionnels ou l'accompagnement de la modernisation des services grâce à la généralisation d'une culture de projet.* »

GAD ELMALEH À CHÂTELLERAULT

>>> Cinéa A

A l'occasion de la sortie de « COCO » son premier film en tant que réalisateur Gad Elmaleh viendra à la rencontre de son public châtelleraudais. « COCO » sera en effet présenté en avant-première au CINE A de Châtellerault par Gad Elmaleh lui-même le jeudi 12 Février à 18h. L'acteur-réalisateur parlera de son film dont il signe également le scénario, suivra ensuite la projection. Les places sont à retirer au Ciné A à partir du jeudi 22 janvier pour un tarif unique de 7,50 euros.

Sortie nationale de « COCO » le mercredi 18 Mars 2009.

Châtellerault fête Monsieur Carnaval

Cette année, le carnaval à Châtellerault prend une nouvelle dimension. La première manifestation organisée par la Maison pour Tous aura lieu le mardi 24 et l'autre par l'association antillaise Kimbe Rwed et le Rotary Club, le samedi 28 février.

Le carnaval de la MPT

Le mardi 24 février est le jour du Mardi Gras : belle opportunité qu'a choisie la MPT pour organiser son

carnaval. Il est ouvert aux enfants comme adultes du quartier. A noter que le centre social d'Ozon, la MJC des Renardières, le centre social des Minimes, l'association « les bouchons d'amour » ou encore le centre de loisirs municipal seront aussi de la fête. Une règle simple a été fixée : il faut venir déguisé sur le thème « orange » qu'il s'agisse du téléphone, de la couleur ou du fruit.

A partir de 14 heures

Le point de rendez-vous est place Henri Roy, à partir de 14 heures. Le départ aura lieu à 14h30. Le défilé sera animé par une « batucada », un ensemble brésilien de percussions, par l'association « Les fous volants » et par les bigophoneux qui seront à bord d'un char, un « Kazou » fabriqué par l'atelier d'insertion sociale. A la fin du défilé, vers 16h, 4 à 5 personnages de la famille

Les « bigophoneux »

« Carnaval » seront brûlés sur la place. Ensuite, distribution de vin chaud et bal jusqu'à 20h30 pour terminer en beauté la journée.

28 février : carnaval de Kimbe Rwed et du Rotary Club de Chatellerault

Le samedi suivant aura lieu la deuxième étape du carnaval qui, cette fois, sera placé sous le signe des Antilles avec le groupe antillais Kimbe Rwed et le Rotary Club de Chatellerault. La fête est organisée à la salle de l'Angelarde à partir de 19h30. La soirée sera agrémentée d'un dîner dansant (déguisements largement autorisés qui défileront au cours de la soirée !) et ponctuée par le spectacle tonique des jeunes parisiens du « Ballet de la Caraïbe ». L'animation sera assurée par le D.J. Benoît et le groupe Kimbe Rwed.

Contacts : Yvon Occolier, au 05 49 21 56 45
Mails : Yvon.occolier@club-internet.fr ou Didier.pineau86@free.fr
Participation : 28 euros.

Kimbe Rwed

Exposition « Cheminement, Jean Chaintrier » à la salle de la Redoute

L'irrésistible « quête » de Jean Chaintrier

Jean Chaintrier fait partie de ces peintres essentiels qui sont parvenus, grâce au travail, à créer un univers. Les musées de Châtellerault, dirigés par Sophie Brégeaud-Romand, organisent une exposition de ses œuvres, salle de la Redoute, du samedi 28 février au dimanche 15 mars.

Né en 1933 à Paris, Jean Chaintrier est issu d'une famille d'origine poitevine et charentaise, conservant durant toute sa vie des attaches avec le Châtelleraudais. Son épouse, Joséphine, qui a partagé pleinement sa carrière, naquit d'ailleurs dans l'une des tours du pont Henri IV. « *Je me suis formé à l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs à Paris. J'ai exercé le métier de décorateur mais j'avais commencé parallèlement un travail de peintre. J'ai ensuite ouvert une galerie en 1964, ce qui m'a permis de faire de nombreuses et riches rencontres avec d'autres artistes ou des critiques d'art qui m'ont encouragé.* »

« Joyeuse ascèse »

Jean Chaintrier entreprend alors une passionnante et longue recherche de peintre, jalonnée d'expositions dans toute la France et à l'étranger. Intransigeant avec lui-même, il ignore les modes qui disparaissent souvent aussi rapidement qu'elles sont apparues. Il connaît d'ailleurs fort bien le monde de l'art parisien et regrette qu'aujourd'hui « *le peintre ne fasse plus partie de la vie quotidienne, comme c'était le cas autrefois.* » Rapidement, il accède à un univers de couleurs et de formes. La lumière fait resplendir teintes et nuances par la magie de « clairs-obscurs », la simplicité de la ligne et de la forme semble toujours être inlassablement recherchée. Au fur et à mesure de son évolution, la peinture de Jean Chaintrier accède à toujours plus de pureté, comme s'il se découvrait un paradis qu'il définit comme « une joyeuse ascèse », l'ascèse voulant atteindre la perfection. L'artiste en a fait naître un univers à la fois étrange et énigmatique, où la peinture devient une poésie du visible.

« Et les villes s'éclabousseraient de bleu »

La peinture de Jean Chaintrier parvient à un paradoxe, souvent caractéristique d'une œuvre remarquable et accomplie : elle demande une grande habileté et dextérité sur le plan technique tout en étant d'une magnifique simplicité de l'image réalisée. « *Il me vient une idée, par exemple le thème du cheminement, celui du paysage urbain ou encore celui de la fée Mélusine. A partir de cette réflexion, je commence des croquis, puis ensuite un tableau. Il me faut plusieurs mois pour le réaliser car je travaille par couches successives.* » L'origine de sa peinture est intellectuelle mais au final, elle révèle de nombreuses émotions, souvent apaisantes. La dernière série de tableaux, sans doute celle qui dégage le plus de simplicité et de mystère, laisse penser à l'une des chansons de Jacques Brel, dont l'on vient de commémorer le trentième anniversaire de la mort : « La quête ». Comme si Jean Chaintrier avait « rêvé d'un impossible rêve », choisi de « partir où personne ne part, pour atteindre l'inaccessible étoile. » Un rêve qu'il nous fait partager avec beaucoup de bonheur.

Francis Martin

Exposition
« Cheminement, Jean Chaintrier »
Salle de la Redoute
28 février au 15 mars 2008
14h à 18h - Entrée libre

Développement durable : un nouvel élan

La Ville de Châtellerault s'engage résolument dans une politique de développement durable. Le « développement durable » est notre capacité à satisfaire nos besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Tous les secteurs de la vie quotidienne sont concernés, de la consommation à l'environnement, de l'économie à l'urbanisme.

Évelyne Azihari, adjointe à la Ville et vice-présidente à la Communauté d'agglomération pour le développement durable.

Pour la première fois, le maire élu en mars dernier, Jean-Pierre Abelin, apportait la démonstration que le développement durable faisait partie des priorités de la nouvelle équipe en proposant qu'un poste d'adjoint y soit consacré. Évelyne Azihari a accepté d'assurer cette mission, tant pour la ville que pour la communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais.

« *C'est aujourd'hui qu'il faut prendre des décisions qui vont nous engager pour le futur,* déclare Évelyne Azihari. *Le développement durable doit être intégré dans la plupart de nos projets. Le Grenelle de l'environnement fut une première étape au niveau national tout en rappelant le rôle que les collectivités locales sont amenées à jouer. Tout le monde doit s'impliquer !* »

« Impulser le changement »

« *Notre premier souci : montrer l'exemple dans nos collectivités et par nos comportements individuels d'élus… et aider les habitants à envisager le changement. Car il faut changer de comportement afin de générer moins de gaz à effet de serre (GES). On peut toujours continuer à croire que demain sera un jour meilleur et que le réchauffement climatique n'est qu'un thème à la mode. Il est plus intéressant de se demander "Comment puis-je faire autrement ?" Quand on présente le changement de cette façon, on comprend très vite qu'il concerne beaucoup d'aspects de notre quotidien : ce que je consomme en général, la manière dont je me déplace, les déchets que je produis…* »

Une stratégie globale

« *Le développement durable comporte trois volets,* indique Philippe Éon, chargé de mission développement durable : *l'environnement que nous devons préserver, la société que nous voulons équitable et l'économie créatrice d'emplois, d'activité et de ressources.* » Jusqu'à présent, la Municipalité s'était engagée dans des actions ponctuelles.

« *Aujourd'hui, il s'agit de mettre en place une stratégie plus globale,* ajoute Evelyne Azihari. *L'un des axes forts est de chasser les émissions de gaz à effet de serre partout où c'est possible… tout en réalisant à terme des économies d'énergie* ».

Réaliser des économies d'énergie

Les élus ont lancé un audit énergétique pour savoir où et quels étaient les progrès à faire en matière de consommation d'énergie. A partir de cette étude, ils élaborent un plan pluriannuel de travaux dans les bâtiments publics afin de diminuer la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre… et la facture de la ville ! En parallèle, les élus préparent avec l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) leur adhésion au programme Cit'ergie. Ce label européen, crée l'an dernier, fixe des objectifs aux collectivités qui y adhèrent et prévoient des financements pour les aider à tenir leurs engagements ! Par exemple, Cit'ergie impose de faire mieux que les normes de l'Union européenne : 20 % de consommation d'énergie fossile (pétrole.) en moins et 20 % d'énergie renouvelable en plus.

C'est un vrai outil de pilotage d'une politique énergétique durable et ambitieuse. Une des premières pistes : la municipalité étudie actuellement la possibilité d'utiliser toutes les surfaces publiques disponibles et adaptées afin d'y installer des panneaux solaires photovoltaïques.

Le label Cit'ergie récompense également les collectivités qui réalisent des progrès concrets. L'approche Cit'ergie est très complète : six aspects de la gestion locale sont pris en compte (le développement territorial, le patrimoine communal, les approvisionnements énergétiques, l'eau et l'assainissement).

Un agent municipal se déplace en vélo électrique

Des enjeux essentiels : attractivité et renouveau économique

« *Le développement durable participe également à l'image d'une ville,* ajoute Evelyne Azihari. *On retient, par exemple, le tramway de Nantes et de Bordeaux ou le métro de Rennes. Même si Châtellerault est une ville de moindre taille, nous avons une carte à jouer. Par exemple, les bus de l'agglomération fonctionnent déjà au diester.* » Châtellerault est le premier bassin d'emplois industriels de la région Poitou-Charentes. La crise économique entraînera des mutations dans l'industrie : les véhicules électriques, les ampoules à basse consommation ou les panneaux solaires sont des créneaux d'avenir. Là aussi, la ville est devant un enjeu crucial.

PORTRAIT

Philippe Eon, chargé de mission du développement durable

Recruté en octobre dernier, Philippe Eon a pour mission de mettre en application les projets des élus en matière de développement durable.

« *A l'origine, j'ai une formation de philosophie. J'ai travaillé six ans en Allemagne puis trois ans comme directeur de cabinet adjoint au rectorat de Poitiers. Nous avons notamment mis en place un "collectif carbone". Ce collectif est composé d'un ensemble d'établissements scolaires qui s'engagent concrètement à réduire les gaz à effet de serre* ».

« Changer d'horizon »

« *Aujourd'hui, les questions du réchauffement de la planète et d'une économie équilibrée qui n'obère pas le futur, sont devenues urgentes. Il nous faut changer d'horizon et les collectivités territoriales sont des acteurs importants pour impliquer les citoyens dans ces enjeux.* » L'action de Philippe Eon concerne nécessairement plusieurs services de la ville, tels que l'urbanisme, les transports, le cadre de vie. « *Je veux fédérer les énergies pour pouvoir travailler sur du long terme* » conclut-il.

Développement durable : pourquoi est-ce très important ?

Depuis plusieurs années, les scientifiques ont acquis la quasi certitude que les activités humaines, en rejetant de plus en plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ont un impact sur le climat et en accélèrent le changement à l'échelle planétaire, avec des conséquences prévisibles sur le niveau de la mer, sur les courants marins, le cycle de l'eau, sur la flore et la faune, sur notre santé... C'est parce que cela devient vital de changer nos habitudes que cette démarche est essentielle !

Pas que l'environnement

Le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement. Si nous voulons éviter de transmettre aux générations futures un monde miné par les problèmes que nous y avons laissés, il est très important, à l'échelle planétaire mais aussi au sein d'une commune comme Châtellerault, d'inventer des moyens économiques, sociaux et politiques pour faire évoluer les comportements et les modes de vie.

Construction de lotissements aux normes environnementales (économies d'énergies).

Notre empreinte **sur le climat !**

L'atmosphère joue le rôle d'une serre autour de la planète. L'effet de réchauffement (« effet de serre ») qui est produit par cette protection atmosphérique varie en fonction des différents gaz qu'on trouve dans l'air. Le gaz carbonique est un des gaz à effet de serre. Mais il y en a d'autres, comme le méthane ou le protoxyde d'azote.

Pour atténuer l'importance et la vitesse du changement climatique qui s'annonce, il est impératif de réduire (d'au moins 20 % d'ici 2020 et de 75 % d'ici 2050) les émissions de gaz à effet de serre.

Il faut commencer dès aujourd'hui, d'abord en réduisant globalement la consommation d'énergie, et puis en développant d'autres sources d'énergie que le pétrole (éolien, solaire, géothermie, bois, hydraulique) .

Le développement durable est partout !

La quasi-totalité de nos activités a un impact sur l'émission de gaz à effet de serre... même des choix apparement anodins peuvent être importants :

- Consommer des légumes ou des fruits hors saison. Plus chers, ils sont également responsables de dépenses de pétrole pour leur culture sous serre et leur transport.
- Consommer trop de la viande rouge. Il faut 10 kg de pétrole pour produire 1 kg de viande de bœuf !
- Consommer des produits avec des emballages sophistiqués et importants,
- Mal isoler les bâtiments

Le pétrole représente 85 % des énergies utilisées dans toute la planète. Une grande partie est d'ailleurs utilisée par l'occident. Il présente deux inconvénients : les réserves dans le sol ne sont pas éternelles, les experts évaluent le risque de pénurie à 50 ans. D'autre part, le pétrole est l'un des principaux responsables des gaz à effet de serre.

Les élus s'engagent, **les agents aussi !**

La plupart de nos activités quotidiennes ont une empreinte climatique, c'est-à-dire qu'elles sont, directement ou indirectement, à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre.

Cette empreinte sur le climat peut être calculée pour chacune de nos activités. On peut ainsi comparer les activités entre elles : un voyage en train produit moins d'émissions de gaz que le même voyage en voiture, à l'échelle de notre département, le traitement des déchets représente 2 % des émissions de gaz à effet de serre contre 31 % pour le transport. L'innovation technologique est un des leviers de changement mais il faut également adapter notre organisation collective et individuelle !

Sept élus ont accepté de se livrer à une expérience. Sur un logiciel, ils ont indiqué chaque jour leur consommation dans des domaines tels que les transports, l'alimentation, l'énergie de leur lieu de travail, etc. Grâce à un outil numérique approprié, l'impact climatique de leurs activités politique et professionnelle a été mesuré sur une semaine.

À partir du résultat, les élus ont pris des engagements concrets pour limiter leur empreinte climatique.

La Ville s'est également dotée de six vélos, dont trois électriques, pour les déplacements des agents municipaux. « *Les agents ont été associés au choix des vélos.* » indique Philippe Éon. Les élus souhaitent que les modes de transport consommant moins de pétrole, à commencer par la marche à pied ou le vélo, soient favorisés : « *Nous devons sensibiliser les automobilistes pour qu'ils adaptent leur conduite au retour des vélos… et aux piétons.* » affirme encore Évelyne Azihari.

Un exemple concret : **Carapatte**

Le mode d'emploi est en ligne

Carapatte et Caracycle constituent une révolution en matière de transport scolaire propre et Châtellerault en est l'un de leurs principaux acteurs. Pionnière dans la mise en place de ce concept d'écomobilité, la Ville met désormais son expérience à disposition des autres collectivités.

Elle a développé sur Internet un guide pratique proposant une méthodologie complète et des modules de formation pour les accompagnateurs. D'un simple clic, il permet d'accéder aux pièces indispensables à la mise en place d'une ligne Carapatte ou Caracycle

C'est ainsi qu'est né le site :

www.carapatte-chatellerault.fr

Ce portail est une véritable boîte à outils en accès libre. On y retrouve les étapes à respecter, les personnes à mobiliser et les formalités à remplir. Ce kit est un service clés en main et gratuit.. Le Député maire, Jean-Pierre Abelin, présentera et lancera officiellement le site Internet le mardi 17 février, à 18 heures, à la salle de l'Angelarde, en

Évolution des comportements

La collecte sélective a ouvert la voie

Pour tous les habitants de la communauté d'agglomération, le premier changement de comportement lié au développement durable est sans doute le tri les déchets. Sacs jaunes et sacs noirs sont entrés dans le quotidien des Châtelleraudais. « *L'an dernier, 49,4 % des déchets ont pu être recyclés, soit 18 420 tonnes* » indique Cendrine Gendre, responsable du service gestion des déchets à la communauté d'agglomération. « *Mais nous rappelons régulièrement les règles auprès des habitants pour éviter les erreurs de tri.* » Les poubelles jaunes mal triées coûtent 290 euros la tonne à la collectivité. En cas de doute, il vaut mieux mettre ses déchets dans la poubelle noire.

« *Nous allons former trois « ambassadeurs du tri » qui seront chargés de conseiller la population.* » Un autre axe fort de notre action est de limiter les déchets à la source". Il s'agit de sensibiliser et accompagner les habitants à l'utilisation des composteurs pour déchets verts, des « stop pub » sur leur boîte à lettre pour limiter le gaspillage de papier ou encore à la consommation de produits avec peu d'emballage.

Christelle Revel, responsable du service cadre de vie et Cendrine Gendre, responsable du service gestion des déchets à la CAPC.

Propreté : 76,22 euros facturés pour le dépôt sauvage

Les comportements n'évoluent, hélas, pas encore pour tout le monde et l'on voit encore trop souvent des dépôts sauvages dans les rues : poubelles placées en dehors des heures de ramassage, dépôts sauvages d'encombrants, etc.

« *Il faut rappeler que la récupération des dépôts sauvages de poubelles et d'encombrants est facturée à 76,22 euros,* indique Christelle Revel, responsable du service cadre de vie. *Quand un dépôt sauvage nous est signalé, nous identifions le propriétaire et nous commençons par l'informer car l'erreur est humaine.* ». Nous sommes passés de 168 facturations en 2006 à 129 en 2008 ce qui montre que les incivilités sont moins nombreuses. Du côté des déjections canines, la sensibilisation des Châtelleraudais semble également s'améliorer peu à peu. Rappelons que des « canisettes » permettant d'utiliser des sacs pour ôter les déjections sont à la disposition des propriétaires de chiens en ville.

« *En 2004, 30 000 sacs ont été utilisés et 50 000 en 2008,* ajoute la responsable. *Ce qui montre là aussi une certaine évolution des comportements* ».

Des dépôts sauvages sont encore trop souvent constatés.

Le pétrole aussi !

Or le pétrole est partout ! D'après l'agence BeCitizen, spécialisée dans le développement durable, il faut :

- 612 litres d'équivalent pétrole pour fabriquer un ordinateur,
- 75 litres pour fabriquer un téléphone portable,
- 59 800 litres pour un kilomètre d'autoroute,
- 2,8 litres pour une ramette de papier,
- 25 litres pour fabriquer un jean…

et caracycle

présence de tous les partenaires et acteurs de l'opération. Grâce à cet outil, méthodologie et modules de formation sont à présent à la portée de tous. Un bon moyen pour qu'une bonne pratique comme celle-ci fasse très vite… école.

CODEVAL : le projet avance

Le syndicat mixte CODEVAL regroupe 81 communes du nord de la Vienne, correspondant à 107 000 habitants. Son président est Francis Girault, président de la communauté de communes du Val de Vienne et le 1er vice-président est Jean-Pierre Abelin, maire de Châtellerault et président de la communauté d'agglomération. L'objectif de CODEVAL est de mettre en œuvre une nouvelle unité de traitement des déchets, avec un procédé innovant (le traitement mécano-biologique). Le syndicat mixte a été installé l'été dernier, une chargée de mission a été recrutée, Sylvie Magistrali et deux études ont été lancée. La première porte sur le procédé lui-même et la deuxième, sur la localisation de la future usine de traitement. Les élus espèrent qu'elle puisse être opérationnelle fin 2012.

SEM Habitat
PAYS CHÂTELLERAUDAIS

SEM Habitat du Pays Châtelleraudais
2 et 4 rue Auguste Rodin - BP 60214 - 86102 Châtellerault cedex
E-mail : accueil@semhpc.fr

Contactez-nous…
05 49 85 94 94

Résidence Saint-Romain
Situation exceptionnelle, au cœur du quartier historique de Châtellerault.
Surface de bureaux neufs et de grand standing allant de 60 à 300 m² SU ou plus avec parkings.

À VENDRE APPARTEMENTS

Résidence Rasseteau

À proximité du centre-ville de Châtellerault.

- Appartement de type F5, 2ème, 3ème et 4ème étage avec balcon. *(surface habitable : 81 m²)* à partir de **61 000 €**

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

vous vendez ?
bénéficiez d'une
estimation gratuite sans engagement !

www.guy-hoquet.com

Guy Hoquet L'IMMOBILIER
Guy Hoquet l'Immobilier
4/6 Avenue Treuille
86100 CHÂTELLERAULT
05 49 85 26 56
Fax : 05 49 02 02 08
chatellerault@guyhoquet.com

VOUS AVEZ UN PROJET IMMOBILIER :
Gagnez du temps et de l'argent en une seule démarche !
CONFIEZ- NOUS VOTRE RECHERCHE DE CREDIT !

In&Fi CRÉDITS

In&Fi Crédits Châtellerault
www.inandfi.com **05 49 86 44 14**

Trop de crédits…
Evitez l'asphyxie !
Réduisez fortement vos mensualités !

1 seule démarche pour tout négocier !

4/6 Avenue Treuille
86100 Châtellerault
chatellerault@inandfi.fr

SARL J2C Finances au capital de 5000 € RCS Poitiers 499 048 841
Conformément à la loi Murcef du 11/12/01: " Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.
Photos: Photononstop

SALLES DE SEMINAIRE

***A 5mn de Châtellerault**, en pleine campagne!*
De 10 à 60 personnes, avec ou sans repas.

Contact : Les Logis de La Rimbertière 86540 Thuré - Sylvie LONGEAU -
Tél : 06.75.73.20.38 - Fax : 05.49.02.02.08
Email : info@larimbertiere.fr - site : www.larimbertiere.fr

De l'investissement pour soutenir l'économie

Ecole Lakanal

Les élus de Châtellerault ont voté, le 15 janvier dernier, le budget primitif 2009. Parmi les grands chantiers : un plan sur six ans pour les écoles de la ville. Le maire souhaite également privilégier les investissements susceptibles, par exemple, de soutenir le secteur des bâtiments et travaux publics.

Le budget 2009 de la ville de Châtellerault est relativement stable par rapport à celui de 2008. Il s'établit à 53 millions d'euros. Le budget principal affiche 38 millions d'euros en dépenses de fonctionnement et pas loin de dix millions en investissements. À cela, il faut ajouter deux budgets annexes. Le premier concerne l'eau. L'enveloppe allouée est de quelque cinq millions d'euros dont 3,8 millions en fonctionnement et 1,1 million en investissements. Sur le budget annexe de l'eau, une grande partie de l'ensemble des investissements sera consacrée à la poursuite de l'opération de diversification de la ressource en eau potable. Un million d'euros sera engagé cette année et d'autres crédits seront affectés l'an prochain. L'objectif est de prévenir une éventuelle pollution de la Vienne en installant une nouvelle station de pompage dans le Clain. C'est un programme important avec plus de quatre kilomètres de canalisations à poser Second budget annexe le parking Saint-Jacques : 100 000 en fonctionnement et la même somme en investissements.

Rénovation des écoles de la ville : 10 millions d'euros sur six ans

« Cette année, nous souhaitons limiter les impôts. La hausse fiscale devrait être limitée à l'évolution du coût de la vie », expliquait Jacques Melquiond, adjoint à la mairie de Châtellerault, en charge des finances. Une bonne partie des investissements programmés dans le budget 2009 sera dédiée à la rénovation des bâtiments scolaires, via un plan quinquennal (N.D.L.R. : A l'heure où nous imprimons, le programme de rénovation pour l'année 2009 n'était pas encore arrêté). Sont concernées, les écoles maternelles et primaires. Les autres établissements scolaires (lycées et collèges) relevant de la compétence du Département ou de la Région. Cette année, une première enveloppe d'un million d'euros est programmée. Elle sera portée à 1,5 million l'année prochaine et les trois années suivantes. Objectif important de la municipalité : faire en sorte que les écoles maternelles et primaires soient accessibles aux personnes handicapées.

Un budget volontaire et solidaire

« Dans ce budget, une des priorités de la nouvelle municipalité est de soutenir l'activité économique des entreprises locales », poursuit l'adjoint aux finances. Outre le plan mentionné ci-dessus, l'entretien du réseau routier communal va bénéficier d'une enveloppe financière de 1,65 million d'euros. Près de trois millions d'euros vont être engagés cette année pour poursuivre l'opération de rénovation urbaine d'Ozon. Il s'agit notamment d'un chantier important : l'aménagement de la place Winston Churchill et de ses abords qui va débuter ce premier semestre. 650 000 euros seront consacrés aux opérations de rénovation des centres anciens. Une convention a été passée avec la Société d'équipement du Poitou. L'objectif est de racheter des îlots ou des immeubles vacants afin de les réhabiliter et de les transformer en commerces, bureaux ou encore logements. Une première opération de ce type a déjà été conduite sur le quartier de Châteauneuf. Le but : que les centres anciens s'embellissent, retrouvent leur caractère architectural et améliorent le cadre de vie de Châtellerault.

Bar de l'Europe

Un nouveau souffle pour le Bar de l'Europe

La rénovation du Bar de l'Europe vient de s'achever. Engagé par la Sem Habitat, ce chantier d'envergure a permis de transformer complètement le bâtiment tout en gardant son style. Début février, les premiers locataires se sont installés dans les huit appartements disponibles à l'étage. Les locaux du rez-de-chaussée sont destinés à l'activité économique : commerces et bureaux. Cette réhabilitation marque le début d'un long travail voulu par les élus pour remettre en valeur le quartier de Châteauneuf.

La Zone nord plus attractive

Après la rue Louis Blériot, c'est autour de la rue Maryse Bastié de connaître une phase de travaux. Objectif : rendre plus fonctionnelle et attractive la zone industrielle nord. 800 000 € ont été affectés au budget supplémentaire de l'Agglomération pour permettre de rendre cette zone plus accessible aux personnes à mobilité réduite, d'améliorer la signalétique et l'aspect paysager. Le trafic routier se fera de manière alternée pendant les trois mois de l'opération.

Intempéries : les services de la ville mobilisés

Châtellerault sous 15 cm de neige et – 10 °C, cela faisait des années que l'on n'avait pas vues cela !. Les services techniques de la Ville se sont mobilisés pour rendre accessibles, le plus rapidement possible, les axes vitaux de Châtellerault. Deux cent vingt agents, quatre sableuses et saleuses et six lames, 200 tonnes de sable et de sel ont été nécessaires de 4h du matin à 23h pendant 5 jours. Une cellule d'urgence a été mise en place dès le lundi soir pour accueillir les enfants et jeunes coincés en centre-ville faute de transports. Des solutions d'hébergement d'urgence ont été trouvées à l'école de gendarmerie. Le gymnase du Sanital a été réquisitionné en cas de fermeture d'autoroute ou d'immobilisation forcée de train. Merci aux services pour leur travail. « *Châtellerault compte 220 km de voies,* précise Grégory Bossard, directeur des services techniques. *Il n'est donc pas possible de tout déneiger d'un seul coup.* »

MAIRIES : horaires d'ouverture

Mairie de Châtellerault
Hôtel de ville - Bd Blossac - 05 49 20 20 20
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h à 17 h
Mardi : 9 h à 17 h - Vendredi : 8 h à 16 h

Mairie annexe de Châteauneuf
52, Grand'Rue de Châteauneuf - 05 49 19 78 89
Mardi : 9 h à 12 h
Mercredi et jeudi : 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Mairie annexe d'Ozon
1, rue Émile Littré - 05 49 93 26 95
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
Mardi et vendredi : 13 h 30 à 17 h

Mairie annexe de la commune associée de Targé
27, rue Paul Fort - 05 49 21 26 32
Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Déchèterie de Nonnes
ZI Nonnes
05 49 93 54 55
Mardi/mercredi/vendredi/samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi et dimanche : 9 h à 12 h

Déchèterie de la Massonne
L'Aiguillon Nord
Lundi/mardi/mercredi/vendredi/
samedi : 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Maison de l'économie, de l'emploi et de la formation

Lancement d'un site Internet pour le service d'aide aux personnes.

Vous cherchez une femme de ménage ? Un service de repassage ?
La Maison de l'économie, de l'emploi et de la formation (MEEF) lance un site Internet qui permet de rapprocher les offres et les demandes dans le domaine des services aux personnes.
Il suffit de s'inscrire sur le site pour ensuite entrer en relation (via courrier électronique) avec les personnes correspondantes.
Ainsi, grâce au site, en fonction d'une recherche précise, l'on peut contacter toutes celles qui proposent leurs services et qui sont dans le secteur géographique correspondant. Réciproquement, les personnes proposant des services pourront écrire aux clients potentiels inscrits sur le site. Destiné pour l'instant aux habitants de la Vienne, on y trouve également des liens et des informations utiles (fiscales, sociales, réglementaires).

Adresse : **http://www.meef-chatellerault.fr/service/**

Michel Richard **reprend les armes**

Michel Richard a attendu l'heure de la retraite pour revenir à ses premiers amours : la coutellerie. Il est aujourd'hui, le dernier coutelier en exercice à Châtellerault.

Il est loin le temps où la ville de Châtellerault était l'une des capitales nationales de la fabrication de couteaux. Au XIXe siècle, on comptait plus de 5 000 ouvriers couteliers sur la ville. Les propriétés de l'eau du Clain étaient excellentes pour la trempe de l'acier. Mais, au fil des années, le métier a perdu de son importance pour disparaître dans le courant du XXe siècle. Michel Richard, châtelleraudais aujourd'hui à la retraite, est issu de ce milieu. Il a fait son apprentissage dans la dernière maison de coutellerie, l'entreprise Gustave Guéneau qui a fermé en juin 1976. Après différents métiers, il s'est tourné vers l'aéronautique, secteur dans lequel il a travaillé jusqu'à l'âge de la retraite. C'est à ce moment qu'il a décidé de se relancer dans la fabrication de couteaux. « *Mon objectif est de faire revivre ce métier sur Châtellerault et de le transmettre à des jeunes* », explique-t-il.

Pour ce faire, il s'est constitué chez lui un petit atelier artisanal. Il y accueille des curieux et des clients. « *Pour le moment, je fabrique un modèle unique avec une lame fixe. Cette dernière est de forme féline* ». Il a tout naturellement baptisé son couteau le Léopard. Mais pas question d'en faire « un business ». « *De nombreux magasins m'ont demandé si je pouvais leur fabriquer ce couteau. Je me refuse à le vendre dans le commerce. Je veux que les gens viennent à l'atelier pour observer comment je travaille et redécouvrir ce métier* », insiste-t-il.

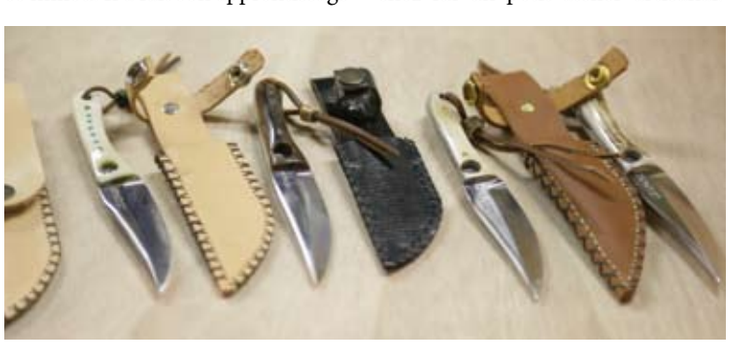

Une dizaine de modèles par mois

Présent sur quelques foires artisanales, le Léopard s'est rapidement fait connaître et Michel Richard en fabrique une dizaine par mois pour répondre à une demande croissante ; il faut une bonne journée pour en faire un seul. Effectivement, ici, tout est fait main, même l'étui en cuir. « *C'est un rythme qui me convient parfaitement. Je suis à la retraite, il n'est pas question pour moi de reprendre une activité à plein-temps* », sourit-il. Son couteau mesure 18 centimètres, 9 centimètres pour la lame et autant pour le manche. Une de ses particularités : une lucarne sur le manche par laquelle on peut apercevoir la tête d'un léopard portant une lame dans sa gueule. Pour le manche, il travaille sur différents matériaux : l'os fossile, les bois de cervidés, l'ivoire de mammouth, le buis, le thuya ... « *Ma deuxième passion après la coutellerie est la paléontologie. Lors de mes fouilles, je ramasse des os fossiles dont je me sers pour faire les manches de mes couteaux* ». Son projet désormais est de réussir à faire des platines de manches à partir de matière minérale. Mais, la pierre ne se travaille pas comme le bois et, selon lui « *le résultat n'est pas encore satisfaisant* ».

Renseignements :
Michel Richard
Tél. 05 49 23 45 94
ou par mail : michel.richard9@wanadoo.fr

Châtellerault on ice

Un grand merci aux Châtelleraudais

La patinoire extérieure, implantée sur l'Esplanade Mitterrand du 20 décembre au 4 janvier, a connu une belle affluence insufflant un réel dynamisme au centre-ville durant les fêtes. Près de 340 patineurs par jour se sont adonnés aux joies de la glisse. Au total, les 300 m² de surface glacée ont attiré 4 761 patineurs[1]. L'événement châtelleraudais affiche ainsi une fréquentation quotidienne supérieure aux autres patinoires extérieures installées pour les fêtes dans la région. Plus de 20 000 personnes se sont déplacées sur le site pendant les 15 jours de festivités. Les amateurs de glisse, petits et grands, ont également eu une belle surprise le 2 janvier avec la présence de Brian Joubert qui s'est adonné pendant plus d'une heure à une séance de dédicace sur glace. Au-delà de cette manifestation, les amateurs de patins peuvent bien entendu continuer à pratiquer la glisse en allant à la Patinoire, sur le site de la Manufacture. Un grand merci aux partenaires qui se sont mobilisés pour rendre cet événement possible !

(1) Les 4 761 tickets se sont repartis de la façon suivante : 3 133 achetés sur place à 3,5 € pour un montant de 10 965,5 €.
1 628 billets achetés par la FAE et le Conseil général 86 pour une valeur de 3 425 €.

La zone de protection du patrimoine

La ville protège son patrimoine

Châtellerault ne s'est pas fait en un jour. De la création de Châteauneuf à celle des immeubles de la plaine d'Ozon, retour rapide sur neuf siècles d'histoire.

Depuis le 1er janvier dernier, la ville de Châtellerault a délimité une zone de protection du patrimoine. « *Les études engagées ont permis d'identifier et de localiser des secteurs qui méritent une réelle attention. C'est ainsi que huit zones bénéficient d'une protection spéciale : la Vienne et ses abords, le centre-ville ancien, le quartier de Châteauneuf, la manufacture, les quartiers du XIXe siècle, les faubourgs, le secteur des villas et les hameaux* », explique Pascale Raynaud, responsable du service urbanisme à la mairie de Châtellerault. Les auteurs de l'étude ont étudié chaque maison, chaque immeuble. La nouvelle zone qui répond au nom de ZPPAUP* (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) se substitue à la règle générale des 500 mètres autour des monuments protégés. Dans sa généralité, ce périmètre englobait aussi bien des édifices remarquables que des constructions ne présentant aucun intérêt. La ZPPAUP offre l'avantage de mieux cibler le patrimoine à protéger. Cette nouvelle législation est l'occasion de revenir sur l'urbanisation de la ville. Châtellerault est née à la fin du au Xe siècle, autour du fameux château d'Ayraud qui se trouvait à côté de l'école d'arts plastiques actuelles et constitué d'une simple tour en bois sur une motte de terre. Ensuite un château de pierre plus important est édifié près du carrefour Joyeux ou de la rue du Vieux Palais. Le XIIe siècle voit une première expansion à l'ouest. Le site prend le nom de Châteauneuf en raison de la construction d'un château de pierre en réalité une tour de défense. Il permet le développement d'un quartier qui et connaît un développement commercial et artisanal. Déjà, au XIe un pont de bois et de pierre reliait les deux rives. La guerre de Cent Ans conduit les édiles à renforcer la sécurité par l'extension de la construction de remparts. A cette époque est percée La Grand-Rue (actuelle rue Bourbon) qui relie l'actuelle place porte Sainte-Catherine au pont constituait alors l'artère principale de la cité. La fondation, en 1495, du couvent des Minimes à l'emplacement de la mairie rappelle l'importance des établissements religieux et jouera le rôle de point de départ d'extension vers l'Est de la ville. indique déjà le côté où la ville va s'étendre.

Châtellerault à la fin du XVIIe siècle. Plan redessiné par Ernest Godard.

La métamorphose du XIXe

Au XVIe siècle, l'essor du trafic sur la Vienne entraîne la création de rues menant à la rivière. Des hôtels particuliers (Alamant, Sully, Sibylles), encore visibles, se dressent dans la ville ultimes témoins du séjour de la famille royale et de sa cour. La fin du siècle voit les premiers travaux de construction du pont de pierre traversé par la grande route de Paris à l'Espagne via Bordeaux (future route nationale 10) qui s'affirme. Au XVIIIe, la batellerie reste importante, les quais s'allongent des deux côtés de l'eau. Le port de Châteauneuf devient plus important que celui des Moulins. En 1731, le faubourg de Châteauneuf se dote du nouveau pont des Estrées. De l'autre côté de la rivière, Châtellerault s'enrichit des promenades Blossac dans le goût de l'époque. Plusieurs éléments vont modifier la physionomie de la cité au XIXe siècle. L'ouverture de la voie de contournement à l'Est (boulevard Blossac) déplace le centre de la ville.

Avec la Manufacture, la ville se développe

La création de la manufacture d'armes va attirer de nouvelles populations, de nouveaux aménagements urbains. L'arrivée du chemin de fer, en 1851, conduit à la création de nouvelles rues entre la gare, le centre et le faubourg Sainte-Catherine. Dans le même temps, entre la promenade et le boulevard Victor Hugo, de nouveaux quartiers apparaissent avec beaux hôtels particuliers.

Des nouvelles percées aèrent la vieille ville et la relient à l'Est en plein développement. Les rues sont soumises à l'alignement et élargies. Deux étapes urbanistiques importantes vont marquer le XXe siècle : la construction des immeubles de la plaine d'Ozon (1960-1965) et la densification de la zone pavillonnaire (années 60 à 90) qui ceinture Châtellerault et la soudes aux communes avoisinantes.

Ainsi, siècle après siècle, le visage de Châtellerault s'est modifié. La protection du patrimoine va permettre à chaque habitant ou visiteur de mieux observer les constructions remarquables que l'histoire nous a léguée et qui jalonnent les rues.

* Un article plus complet sur cette zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager sera présenté dans un prochain numéro. Toutes les informations sont disponibles en mairie : service urbanisme.

Pour une opposition unie

Depuis bientôt un an, Jean-Pierre ABELIN et les personnes qui l'entourent, qui représentent seulement un peu plus de 25 % des électeurs inscrits, dont la légitimité est donc maigre, ont entre leurs mains les rênes de la Ville de CHATELLERAULT et de l'Agglomération.

Le « mythe » ABELIN, s'il y en avait un, s'est effondré avec la disparition rapide du Conseil des Prud'hommes et de l'Ecole de Gendarmerie qu'il avait promis de sauvegarder, la masse des licenciements ou de la non-reconduction des nombreux contrats de travail intérimaire ou à durée déterminée alors qu'il est « du côté du manche », et un mode de gestion extrêmement statique des hommes et des projets, quand il y en a.

Il faut dire que le « candidat malgré lui » avait réuni une liste à la dernière minute dont les membres n'avaient pas travaillé ensemble les mois précédant l'élection, et qui pour certains ne se connaissaient pas. Ce qui est incroyable.

Désormais il ne sert à rien de ressasser le passé ; seul l'avenir de nos concitoyens compte et on a bien vu que les deux derniers textes des oppositions dans ce Magazine sont proches, parce que les valeurs sont communes, et que face aux dégâts économiques, sociaux et démocratiques de la droite que soutient Jean-Pierre ABELIN, il n'y a pas 36 positions possibles : c'est l'unité des oppositions qui doit prévaloir dans l'action, même s'il y a des nuances qui tiennent à des cultures différentes, à des itinéraires différents. Et heureusement !

Le centrisme à l'ancienne, démocrate et social, celui de l'UDF, a été « mangé » par le sarkozysme, la droite ultra-libérale, et certains au Nouveau Centre doivent être mal à l'aise, c'est probable...

Mais, pour nous, c'est l'œuvre collective qui doit nous dépasser, l'âme de CHATELLERAULT, bien plus que nos petites personnes, qui disparaîtront.

Il suffit d'aller sur les tombes oubliées des maires de CHATELLERAULT jusqu'à Louis RIPAULT inclus, dont certains eurent des responsabilités nationales et non des moindres, pour se rendre compte que tout ce déploiement n'est que vanité.

Bien sûr, pour incarner des valeurs de gauche et de progrès, car la conviction des idées passe par l'incarnation, l'exemple, il faut des individus, c'est évident. A ceux-ci de voir comment, ensemble, ils peuvent, à partir des échéances intermédiaires (cantons, région, législatives éventuellement anticipées), préparer la conquête de la Ville en 2014.

Il faut quelquefois mourir pour renaître, et avoir « touché le fond » remet les choses en place et recale les priorités qui avaient pu être oubliées. Car trop de pouvoir tue le pouvoir.

Sans oublier d'être dignes d'une majorité mathématique au fond des urnes, qu'il faut maintenir puis amplifier.
Les gens l'attendent.

Gilles MICHAUD, Marie-Hélène DAYDET, Saul FERREIRA
http://gillesmichaud.over-blog.com

Notre ville démolie ?

C'est ce que laisse entendre la campagne promotionnelle lancée par le Maire en ce début d'année avec son slogan « Ensemble, reconstruisons Châtellerault ». Une communication à la limite de l'indécence alors qu'à moins de 3 000 kilomètres de chez nous une guerre fait rage et offre le vrai visage de la démolition. A l'entendre, nous aurions sinistré notre ville, nous l'aurions laissée à l'abandon....

Il aurait été plus sage que le Maire s'excuse de n'avoir su tenir ses promesses : l 'École de Gendarmerie qui ferme, la situation de l'emploi pire que dans tout le reste de notre Région, les impôts locaux qui vont augmenter de 3 %... alors qu'il y a seulement quelques mois, il vous promettait tout le contraire.

Franchement, ce n'est pas sérieux! Et le Maire n'hésite pas à s'attribuer le nouveau CCAS, les logements du bar de l'Europe, l'achat du bâtiment de l'horloge, l'aménagement de la zone de La Valette, alors que nous avons tant travaillé pour voir aboutir ces projets. N'oublions pas la rénovation d'Ozon que nous avons obtenue suite à notre intervention au plus haut niveau de l'Etat.

La campagne électorale est loin, il est tant que le Maire grandisse, cesse de faire croire que l'ancienne équipe est responsable de tout, il est tant qu'il tourne la page, il est temps qu'il cesse de gesticuler pour se projeter enfin dans l'avenir.

Comme vous, nous aimons notre ville. Ensemble retroussons nos manches !

En réalité, ce qu'il nous appartient de reconstruire, c'est ce que le Député Maire détruit par ses votes à Paris : le droit au travail pour tous, le droit à un pouvoir d'achat décent, le droit à pouvoir continuer à scolariser nos enfants en maternelles, le droit à pouvoir se faire soigner, le droit à une information libre...

Nous avons dit, à de nombreuses reprises, que nous demandons à être associés à un véritable travail de fond pour apporter notre contribution face à la crise que nous traversons.

Une crise qui a bon dos, certes, mais qui demeure, ne l'oublions jamais, le résultat d'un capitalisme financier démesuré. Nous souhaitons, M. le Maire, retrousser nos manches à vos côtés et vous faire profiter de notre expérience et de nos compétences malgré nos regards politiques divergents. Il en va de l'intérêt même de notre ville et de celui de nos concitoyens. Nous y sommes prêts.

Joël Tondusson, Laurence Aumon, Jean-Claude Monaury, Chantal Vacheron, Cyril Cibert
gauchechatellerault@gmail.com

Oui, il faut reconstruire Châtellerault

Le Parti Socialiste ne sait plus où il en est : un jour il vote le budget... tout en critiquant les actions qui correspondent, le lendemain il s'abstient... tout en accusant la majorité de ne rien faire. Cherchez l'erreur.

Oui, il faut reconstruire l'économie châtelleraudaise et notamment la diversifier.

Nous subissons directement les effets de la crise de l'automobile et de la concentration de nos emplois sur 6 établissements industriels. Il nous faut donc repenser les moyens d'attirer et d'accueillir de nouvelles activités. C'est ce que nous faisons actuellement !

Oui, il faut reconstruire nos écoles qui sont, pour la plupart, dans un état lamentable. Il faut les adapter aux nouvelles exigences d'accessibilité et d'économie d'énergie. Pendant 4 ans, le budget ne prévoyait que 100 000 € par an pour les 22 écoles de la ville soit 3 fenêtres à isolation thermique par école et par an... Le budget 2009 prévoit plus d'un million pour les écoles : là on peut passer aux choses sérieuses !

Oui, il faut reconstruire nos routes qui ont été peu entretenues. En 2009, nous avons presque doublé les budgets consacrés à la voirie communale et communautaire par rapport au budget primitif 2007.

Oui, il faut bâtir le Châtellerault de demain : l'Opération de Renouvellement Urbain d'Ozon, pour laquelle Jean-Pierre Abelin et Michel Guérin ont travaillé main dans la main pendant des mois, entre cette année dans sa phase de reconstruction.

Oui, il faut reconstruire le quartier de Châteauneuf : la zone de protection du patrimoine que nous avons mise en place en janvier dernier est un outil essentiel pour cela.

Le PS nous demande de grandir mais être adulte, c'est aussi analyser l'héritage avec lucidité : c'est tellement facile de reprocher à ceux qui sont là depuis quelques mois ce qu'on n' a pas su faire en 10 ans... Nous ne prétendons pas tout savoir et tout réussir mais nous écoutons, nous travaillons ensemble et avec les Châtelleraudais... et nous agissons ! Mais compte tenu de l'importance de la tâche, il nous faudra du temps...

Le PS a raison, tout n'est pas à reconstruire. L'essentiel est là mais il ne dépend pas du politique : l'énergie, la motivation et le talent des châtelleraudais qui sont toujours prêts à relever les défis ! Ce qui est de notre pouvoir : leur faire confiance pour animer et faire vivre notre ville !

C'est ce que nous avons fait avec la Fête de la Musique, Rail Model's, les championnats d'Europe de boxe et la patinoire de Noël.

C'est ce que nous continuerons à faire en 2009 avec le 400e anniversaire du Pont Henri IV :

Ensemble, reconstruisons et animons Châtellerault !

Le groupe de la majorité municipale

Recommandé pour la croissance de votre épargne

LIVRET A

Net d'impôts, disponible, sécurisé

Contactez votre conseiller pour ouvrir votre Livret A.

www.ca-tourainepoitou.fr

DE LA TOURAINE ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES

Intérêts exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux. Renseignez-vous en agence sur les conditions d'ouverture, de fonctionnement et de retrait du Livret A. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. - Service Communication 02 47 39 81 00. - CEP : www.cep-socotic.com - 01/2009

Jean-Louis Lambert
Joaillier - Fabricant

-10 %
sur l'achat de vos
2 alliances

+ vos points

Gravures offertes

L'art de s'aimer...

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie
8, place Dupleix - Châtellerault
Tél. 05 49 21 12 79